### En partenariat avec

•••Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne,



•••La Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne,



•••Le Point d'Accès au Droit d'Evry-Courcouronnes,



•••Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles Sud Est Francilien (CIDFF),



L'association AGE 91 propose des permanences juridiques physiques et téléphoniques.

# AGE 91 c'est aussi ...

## des actions à destination des professionnels

#### ••• Formation professionnelle continue

- . Droits et devoirs des adultes en situation de handicap
- Prévenir l'épuisement professionnel
- . Travailler en équipe
- . La maladie de Charcot (SLA)
- . Protection juridique des majeurs
- . Initiation à la démarche éthique
- . Spécificités du travail de nuit ..



#### Demandez notre catalogue!

#### Sensibilisations gratuites

Sessions courtes visant à sensibiliser les professionnels accompagnant des adultes en situation de handicap sur le thème :

### « Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance »

Ces sessions gratuites sont financées par le Conseil départemental de l'Essonne.

### Association AGE 91 **01 64 99 65 05**

Pour plus de renseignements consultez notre site internet

www.age91.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux







@associationAGE91

Association Loi 1901 créée le 29 juin 1995



Permanences juridiques à destination des adultes en situation de handicap



07 62 21 15 76







« Avec le concours financier de la Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne. »

## L'objectif des permanences juridiques



Permanences juridiques gratuites s'adressant aux adultes en situation de handicap, à leurs familles et aux

professionnels, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Pour toutes questions ou problématiques juridiques liées au handicap, un juriste :

- ••• vous écoute, vous informe sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- ••• vous aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- ••• vous oriente vers les services compétents,
- ••• assure 2 types de permanences juridiques qui vous sont destinées.

Le juriste peut également animer des réunions d'informations juridiques.

## Permanences physiques

### Au Point d'Accès au Droit d'Evry-Courcouronnes

10 rue du Marquis de Raies EVRY-COURCOURONNES

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois

de 9h à 12h

# Prendre rendez-vous au 01 60 91 07 88

Ces permanences sont assurées par un juriste du CIDFF Sud Est Francilien et s'adressent aux adultes en situation de handicap et à leur entourage.



### Permanences téléphoniques

### 07 62 21 15 76

1<sup>ers</sup>, 3<sup>èmes</sup> et <sup>5èmes</sup> vendredis du mois, de 14 h à 17 h



2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois, de 9h à 12h

Un répondeur 24 h sur 24 est à votre disposition pour laisser un message.

Vous pouvez également écrire à :

padhandicap@age91.org

Ces permanences sont assurées par un juriste du CIDFF Sud Est Francilien et s'adressent aux adultes en situation de handicap, à leurs proches et aux professionnels.